



Major Philippe de La Taille Dumier
Président
Association des Fils et Filles Descendant des Victimes du Génocide Vendéen
9, rue de la Pithière
85210 Saint-Martin-Lars-en-Sainte-Hermine

Dreux, le 24 février 2016

Monsieur le Président,

J'ai beaucoup apprécié notre entretien et la présentation que vous m'avez faite de l'action de votre association « Fils et Filles Descendant des Victimes du Génocide Vendéen ».

Ayant des attaches affectives avec votre région et aimant notre pays et son histoire, je ne peux qu'encourager ce que vous faites pour « lutter contre toutes les discriminations mais également honorer la mémoire des victimes ; défendre les intérêts moraux et matériels des fils et filles descendants du génocide vendéen, et d'une façon générale ceux des habitants de la Vendée et de ses départements limitrophes, même non descendants des victimes du génocide vendéen ».

Vous avez aussi voulu me faire part de la mission menée en ce moment pour trouver une sépulture aux ossements des 154 victimes du Mans. Si un projet se mettait en place, il serait important que le Sud Vendée soit inclus et dans une certaine mesure que certains de ses lieux puissent accueillir quelques ossements et objets afin de permettre aux familles locales de faire mémoire et deuil.

Dans cet esprit, Monsieur le Président, vous pouvez compter sur mon soutien, en vous priant de me croire,

Votre affectionné.

*Jean de France
Duc de Vendôme*

Son Altesse Royale
Le Prince Jean de France, Duc de Vendôme
Domaine Royal
28100 Dreux